

# Combat Laïque 76

Bulletin du Comité de réflexion et d'action laïque de la Seine-Maritime - N° spécial 1<sup>er</sup> Mai 2017

[www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

[creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr)

*J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent - Charb -*



**En France, les droites extrêmes sont les pires ennemies des migrant-e-s et des immigré-e-s, du féminisme, de la mixité sociale, du syndicalisme et de la laïcité.**



Pour la deuxième fois en 15 ans, la dynastie Le Pen parvient au deuxième tour de l'élection présidentielle dans le cadre de cette constitution de type monarchique tandis qu'une hausse significative des cours de la Bourse et du CAC 40 saluait le vainqueur du premier tour. Les attaques de Macron contre les outils de l'égalité que sont les services publics, sa volonté de servir les puissants, d'"ubériser", de déréguler encore plus avec le soutien du MEDEF entraîneront encore davantage d'inégalités, de colère, de pauvreté.

Dans un contexte international où grandissent les menaces identitaires, cléricales, racistes, guerrières, les valeurs universelles de paix, de droits humains, d'émancipation individuelle et sociale sont en danger.

## Pour l'unité du peuple, la laïcité

La laïcité rassemble le peuple uni au-delà des particularités individuelles, comme nous le suggère l'origine grecque de ce mot. La liberté de conscience implique l'égalité des droits, sans privilège pour aucune option ou dogme dont la toute-puissance de l'argent. Dès lors, la puissance publique ne saurait agir dans l'intérêt d'un groupe particulier. La République est dans son rôle quand elle vise l'intérêt de tous. Santé, culture, justice sont d'intérêt universel. **Le combat laïque et le combat social ont partie liée, leurs progrès comme leurs reculs sont souvent concomitants.** Ce fut le cas dans la

période de l'adoption de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, où après la saignée de la Commune de Paris naissaient le syndicalisme, la Ligue des Droits de l'homme, la Ligue de l'enseignement, les prémisses du Code du travail. Dans ce contexte Jaurès écrivait : « Il faut apaiser la question religieuse pour poser la question sociale », non en négociant avec un clergé alors monarchiste, antirépublicain et antidreyfusard, mais par **une séparation pour dépasser la division et la tutelle religieuses, pour construire une unité favorable à de nouvelles conquêtes sociales.**

## Les pires ennemies du combat laïque et du combat social

Dans un contexte international où les inégalités explosent, les régressions sociales nourries par la compétition internationale et **une féroce exploitation des pays et populations du sud génèrent des replis identitaires nationalistes ou religieux** alimentés par des groupes qui instrumentalisent la religion. Les guerres et conflits jettent sur les routes des cohortes de réfugiés essentiellement accueillis dans les pays limitrophes. L'Europe se barricade contre l'arrivée des migrant-e-s à coup de marchandages honteux, sous-traitant sa politique de rejet avec les pays hors espace Schengen comme la Turquie, la Lybie, le Maroc... Le petit nombre finalement parvenu en France est maltraité, laissant l'extrême droite alimenter des campagnes haineuses. **Le FN falsifie la laïcité pour en faire un glaive identitaire nationaliste qui masque un racisme ancien. Le combat antiraciste se doit d'être unitaire et universel et ne peut être morcelé sur la**

**base de communautarismes.** Troquer nos libertés fondamentales contre une sécurité illusoire dans le cadre d'un état d'urgence pérennisé est une aberration. Il n'y a de pires ennemies du combat laïque comme du combat social que les droites extrêmes souvent appuyées par des fondamentalistes religieux amis du libéralisme le plus dur, obstacles aux droits humains fondamentaux comme à une émancipation individuelle et collective. **Ils ne conçoivent pas qu'on puisse avoir une autre religion ou obéissance que la leur – totalitaire - ou de changer de religion ou même ne pas en avoir.** Si les exactions ou attentats des totalitaires religieux font des victimes dans des pays européens au passé colonial ou non, ils en font incomparablement plus dans leurs pays d'origine ou parmi leurs coreligionnaires. **Seules la séparation des religions et des États, la laïcité, ouvrent la voie de la paix et de l'émancipation.**

# Féminisme et laïcité

**Le féminisme est une pensée émancipatrice qui réfute les différences entre les sexes, du point de vue ontologique, moral et psychosocial.**

Mary Wollstonecraft (1759-1797), l'une des pionnières du féminisme, dans sa polémique avec Rousseau rejette son double concept de la nature humaine en fonction du sexe considérant comme nature ce qui est culture.

Le Contrat social posait les bases du laïcisme. Elle, de son côté, élaborait les premières formulations de la pensée féministe élargissant le domaine de la raison vers un espace où il y aurait encore des préjugés à démasquer.

Simone de Beauvoir au xx<sup>e</sup> siècle, poursuivant ce débat entre nature et culture, montrera qu'on ne naît pas femme mais qu'on le devient. S'appuyant sur l'analyse des mythes, liés de près aux religions, elle montre que nous vivons dans une

construction culturelle faite, au nom de(s) dieu(x) par les hommes.

Beauvoir retrouve dans les religions du Livre, les mœurs, la distribution du pouvoir familial, l'éducation donnée aux filles, la littérature, les lois et la structure du pouvoir qui, dans toutes les sociétés, sont patriarcales. Dès l'enfance, les femmes reçoivent le message selon lequel elles sont de nature mentale autre que celle des garçons et comme telles vouées à un destin inéluctable inscrit dans les mœurs familiales et sociales. Ce que montre également Nawal-el-Saadawi (psychiatre, écrivaine et féministe égyptienne) qui a conduit une étude comparative des trois religions du Livre à partir de l'idée qu'elles sont toutes sources d'oppression pour les femmes. Résolument laïque, elle soutient que toutes les considérations sur l'infériorité des femmes par rapport aux hommes viennent des religions.

**Pour Henri Peña Ruiz, la laïcité « consiste à affranchir l'ensemble de la sphère publique de toute emprise exercée au nom d'une religion ou d'une idéologie particulière » ce qui suppose une émancipation simultanée des personnes, de l'État et des institutions publiques.**

**On connaît le statut particulier des départements d'Alsace-Moselle. Restés en régime concordataire, les cultes reconnus y sont financés par l'État au mépris de l'article premier de la Constitution « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Mais sait-on qu'en plus la Guyane se voit imposer l'entretien d'une religion de préférence ?**

En 1946 la Guyane passe du statut colonial à celui de département. En 2015 la Région et le Département se sont unis pour former la Collectivité territoriale unique de Guyane avec une seule assemblée.

La prégnance coloniale a pourtant bien du mal à disparaître. Par le décret du 6 février 1911, la loi de séparation des Églises et de

l'État du 9 décembre 1905 est étendue à ce qui était encore les colonies de Guadeloupe, Martinique et Réunion. La Guyane se trouve exclue de son champ d'application. C'est l'ordonnance royale de Charles X du 27 août 1828 qui y est toujours en vigueur... reconnaissant le seul culte catholique !

En conséquence, l'évêque et les prêtres sont rémunérés par la Collectivité territoriale unique qui y consacre annuellement un peu plus d'un million d'euros.

## Guyane hors laïcité

**Toutes les tentatives d'élus guyanais ne demandant pourtant rien de plus que la mise en conformité de leur département avec la loi de 1905 se sont perdues dans les méandres parlementaires.**

**Responsabilité ... de la France, de la République, de l'État français... Le débat peut être mené sans fin pour tenter de sauvegarder un semblant de respectabilité aux yeux de l'histoire...**

Il n'en demeure pas moins que ce sont des policiers français obéissant à des ordres émanant d'autorités françaises qui ont organisé et mis en œuvre la rafle du Vel d'Hiv donnant ainsi un gage de bonne volonté à la politique d'extermination des occupants nazis. Entre les 16 et 17 juillet 1942 plus de 13 000 personnes<sup>1</sup>, dont près d'un tiers étaient des enfants, ont été arrêtées dans Paris et sa banlieue pour être déportées. Moins d'une centaine reviendront.

Plus de 70 ans après, alors que les faits sont indiscutablement établis, la candidate du FN à la plus haute fonction de la République remet en cause la responsabilité de la France reprenant à son

compte la philosophie gaullienne en la matière. Elle devrait pourtant être au plus près de la source d'information en tant que patronne du Front National.

Ces 16 et 17 juillet les quelque 7 000 gendarmes et policiers français mobilisés pour cette besogne sont assistés de supplétifs civils peut-être plus zélés encore : 300 militants du Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot dont le secrétaire général était un certain

Victor Barthélémy<sup>2</sup>... bien connu au FN.

## Vel d'Hiv

**En effet il a participé, aux côtés de JM Le Pen, à la création du parti d'extrême droite en 1972 dont il fut le secrétaire administratif de 1973 à 1978.**

<sup>1</sup>exactement 13 152 personnes : 4 115 enfants, 5 919 femmes, 3 118 hommes

<sup>2</sup>décédé en 1985



www.creal76.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

creal76@creal76.fr

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

à transmettre à : Roger VANHÉE - Esc B2 33 RUE COURONNÉ 76230 BOIS-GUILLAUME

Joindre un ch. de 20€ à l'ordre de : CRÉAL-76 B P 6 995 13 U 035  
(Le bulletin de liaison «Combat Laïque -76 est servi gratuitement aux adhérents)